



Procès-verbal du conseil scientifique du 23 juin 2016

Le conseil scientifique de l'École française de Rome s'est réuni le jeudi 23 juin 2016 à l'École française de Rome, sous la présidence de M. Patrick Boucheron. La séance s'ouvre à 9h.

Membres présents ou représentés (18)

Mme Anna BELLAVITIS, professeur à l'université de Rouen (procuration à Cinzia VISMARA) ;
M. Patrick BOUCHERON, professeur au Collège de France ;
M. Stéphane BOURDIN, représentant élu des directeurs des études ;
M. Paolo CAMMAROSANO, Centro Europeo Ricerche Medievali ;
M. Xavier DARCOS, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, représenté par M. Georges-Henri SOUTOU (pouvoir à Jean Louis FERRARY) ;
M. Jean-Louis FERRARY, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
M. Roger GENET, le directeur général de la recherche et de l'innovation au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par M. Jacques DUBUCS ;
M. Patrick GILLI, professeur à l'université de Montpellier ;
Mme Anne GRILLO, directrice des politiques de mobilité et d'attractivité au Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (représentée par Mme Maëlle SERGHERAERT)
Mme Éloïse LETELLIER-TAILLEFER, représentante élue des membres scientifiques non enseignants chercheurs ;
M. Clément PIEYRE, représentant élu de la catégorie autres enseignants-chercheurs ou personnels assimilés ;
Mme Claude POUZADOUX, Centre National de la Recherche Scientifique ;
M. Manuel ROYO, professeur à l'université de Tours (procuration à Catherine VIRLOUVET) ;
Mme Silvia SEBASTIANI, École des Hautes Études en Sciences Sociales ;
M. André VAUCHEZ, membre de l'Institut, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ;
Mme Catherine VIRLOUVET, directrice de l'École française de Rome ;
Mme Cinzia VISMARA, professeur à l'université de Cassino ;
M. Michel ZINK, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, représenté par M. Yves-Marie BERCÉ.

Assistaient également à la séance

Mme Diane BRAMI, Responsable de la coopération internationale auprès du CNRS ;
M. Richard FIGUIER, chargé des activités éditoriales de l'EFR et de la diffusion des publications des EFE ;
Mme Pascale GARCIA, responsable administrative de l'EFR ;
M. Stéphane GIOANNI, directeur des études à l'EFR ;
M. Fabrice JESNÉ, directeur des études à l'EFR ;
M. Jean Louis PESENTI, agent comptable de l'EFR ;
Mme Nathalie ROQUES, Ingénieur d'études, DGEISIP.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance des 24 mars et 13 avril 2016 ;
2. Informations de la directrice ;
3. Poste de directeur des études pour la section Moyen Âge à pourvoir au 1^{er} septembre 2016 ;
4. Réexamen de demandes de projets pour le prochain contrat quinquennal ;
5. Mémoires des membres : désignation des rapporteurs ;
6. Règles de fonctionnement de la CCPS ;
7. Point sur l'activité de la bibliothèque ;
8. Audit sur la diffusion des publications des Écoles françaises à l'étranger ;
9. Examen des manuscrits présentés pour publication ;
10. Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration ;
11. Questions diverses.

1. Approbation du procès-verbal de la séance des 24 mars et 13 avril 2016

Le procès-verbal est approuvé : on note une abstention.

2. Informations de la directrice

Catherine Virlovet, en guise d'introduction, rend hommage à Pierre Gasnault, membre de l'École française de Rome de 1954 à 1957, disparu récemment.

Puis sont évoquées les affectations des membres de l'EFR à l'issue de la 3^{ème} année. En juin 2016, huit membres de 3^{ème} année et deux de 2^{ème} année quittent l'EFR, soit un total de dix personnes. En section Antiquité, Clément Chillet a obtenu un poste de maître de conférences en histoire romaine à l'université de Grenoble ; Mathilde Carrive occupera le poste de chargé de recherche du CNRS implanté à l'EFR ; tandis qu'Anne-Florence Baroni est en attente du résultat pour un poste d'ATER. En section Moyen Âge, Cédric Quertier a obtenu un poste à l'université d'Harvard à Florence (Villa i Tatti) ; H. Morvan a obtenu un poste de maître de conférences en histoire de l'art médiéval à Bordeaux. Ainsi, Pierre Chambert-Protat, second sur la liste complémentaire, est nommé membre de l'EFR, Solal Abélès (classé premier sur la liste complémentaire) ayant obtenu un poste au Luxembourg. La soutenance de thèse de Pierre Chambert-Protat est prévue pour septembre 2016. En section moderne et contemporaine, Michaël Gasperoni a obtenu un poste de chargé de recherches au Centre Roland Mousnier à Paris ; Marie Lezowski a obtenu un poste de maître de conférence à Angers ; Laurent Tatarenko est en attente du résultat pour une éventuelle nomination sur un poste d'attaché de coopération près l'Ambassade de France en Ukraine (*ndlr : cette procédure n'a pas abouti*) ; Céline Torrisi n'avait pas sollicité un poste en 3^{ème} année, en prévision de son recrutement à la Cour constitutionnelle italienne. Pierre Thévenin est en attente du résultat pour un post- doctorat à l'IEP de Paris. À défaut, il sera nommé sur un poste d'ATER à mi-temps en philosophie du droit à l'université d'Assas couplé à un poste d'assistant de justice en temps partiel. Benoît Schmitz a été renouvelé sur un poste d'ATER à mi-temps à l'ENS de Paris.

Le président du conseil scientifique commente ce résumé : ce sont de bons résultats, avec une diversité de débouchés intéressante. Pour compléter le point sur les membres, la directrice de l'EFR indique qu'elle devait une information statistique, comme promis lors du conseil de mars 2016. Si la

règle des cinq années après soutenance du doctorat avait été appliquée, 15 candidats n'auraient pas été retenus pour concourir. Au conseil scientifique de novembre 2016, le conseil d'administration aura à se prononcer sur ce critère de recrutement au moment du vote sur le nombre de poste à pourvoir pour l'année universitaire 2017-2018.

La directrice de l'EFR passe à l'information sur l'accueil d'un chercheur sous contrat doctoral. Cette année, le recrutement a été entièrement géré par l'EFR. Sur 30 dossiers reçus, 28 étaient recevables. La sélectivité a largement été améliorée au cours des trois dernières années. Pour en témoigner, en 2011, le concours avait été infructueux faute de bons candidats. Serena Galasso a été retenue. Elle sera en thèse à l'EHESS. Pour ce qui est du contrat avec Aix-Marseille Université (AMU), les résultats sont en attente de la concertation prochaine avec AMU et conditionnés aux décisions du conseil scientifique du LabexMed.

Une autre information concerne la signature du tableau de gestion des archives de l'Ecole française de Rome le 13 juin 2016 avec le directeur des archives nationales de France, auprès duquel Fabien Opperman, responsable de la mission archives au MESR, est délégué de signature. Cette feuille de route a été mise au point avec Clément Pieyre, responsable de la bibliothèque de l'EFR et ancien élève de l'Ecole nationale des Chartes. Le plan de versement des premières archives débutera en 2018. La directrice de l'EFR se félicite de ce nouveau plan d'action, lequel contribuera, à terme, à documenter l'histoire de la diplomatie culturelle française.

Jean-Louis Ferrary met en garde sur les problèmes qui existent de longue date en matière d'archivage des données scientifiques. Avec les aléas des successions, il craint que d'anciens membres évitent de déposer leurs archives.

La directrice de l'EFR précise qu'elle doit avoir une dérogation pour conserver les archives : il n'y a techniquement pas la place à l'EFR. Le plus important est de savoir où sont les archives : il conviendra de mener une communication rigoureuse (appel) qui pourra peut-être permettre à certaines archives d'être mises au jour.

Yves-Marie Bercé indique qu'à Pierrefitte, nouveau site de dépôt et de conservation des archives publiques, on note une place considérable, et qu'il convient de profiter de cette opportunité.

Un autre point d'information concerne le délai de production du rapport annuel de l'EFR. Désormais, il sera établi sur l'année civile, et non sur l'année universitaire. L'EFR aligne ainsi son calendrier sur celui de l'École française d'Athènes. On observera une phase de transition pour ce qui concerne le prochain rapport annuel : début 2017, il portera sur la période juillet 2015-décembre 2016.

3. Poste de directeur des études pour la section Moyen Age à pourvoir au 1^{er} septembre 2016

Six dossiers ont été reçus et cinq entretiens ont été menés par voie de visio conférence, selon une commission composée de la directrice de l'EFR, des trois directeurs des études de l'EFR, du président du conseil scientifique et de la responsable administrative. O. Bouzy n'a pas été retenu pour un entretien. Les personnes auditionnées, au nombre de 5, étaient : Armand Jamme, Anne Mailloux, Etleva Nallbani, Pierre Savy et Julien Théry-Astruc. Pierre Savy, membre de l'EFR de 2002 à 2005, a été sélectionné car il semble le mieux correspondre aux besoins du poste. L'habilitation à diriger des recherches devrait être soutenue en 2017.

La directrice de l'EFR rend hommage au directeur des études sortant, Stéphane Gioanni, et fait éloge de ses qualités de diplomatie, sa disponibilité, l'efficacité du suivi des membres et des boursiers, de son souci de publier les travaux de recherche, dont l'exemple est la création de la

rubrique « regards croisés ». Stéphane Gioanni sera professeur des universités à l'université de Lyon II. La directrice de l'EFR lui souhaite tous les succès possibles.

André Vauchez, qui connaît le nouvel élu, félicite et soutient la directrice pour ce choix.

Paolo Camarossano remercie Stéphane Gioanni pour le travail mené en collaboration avec lui, et souligne son souci de voir les travaux de recherche aboutir à une publication, outre la satisfaction de travailler avec lui.

Le conseil scientifique approuve à l'unanimité la proposition de nomination de Pierre Savy en tant que directeur des études pour la section Moyen Âge.

4. Réexamen de demandes de projets pour le prochain contrat quinquennal

La directrice rappelle que le conseil scientifique doit se prononcer sur certains projets proposés au conseil scientifique du mois de mars 2016 pour lesquels il avait été demandé des précisions, des ajustements ou des éclaircissements.

Huit projets sont à réexaminer, sans dépasser la limite de 30 programmes (4 projets étant considérés comme une inclusion à un programme déjà approuvé en mars 2016).

- Antonella Romano et Elisa Andretta, *La nature du monde et ses langues dans la Rome du 16^{ème} siècle*. Le projet est accepté.

- Anne-Florence Baroni, Clément Chillet, Marie-Claire Ferriès et Elsa Rocca, *Communautés, statuts et territoires. Espaces et droit civique en Italie et dans les provinces africaines (II^e s. av. J.-C-III^e s. ap. J.-C)*. Cette proposition est une demande d'aide à la préparation d'une demande auprès de l'ERC. Elle n'est pas acceptée pour le prochain contrat quinquennal de l'EFR mais fera l'objet d'une aide ponctuelle de la part de l'EFR.

À ce propos, Patrick Gilli, qui a observé une demande similaire, pose la question du rôle de l'EFR en tant que tremplin vers des financements européens. La directrice de l'EFR répond que l'institution peut tout à fait contribuer à monter un projet européen, mais il ne fait pas partie des projets acceptés au titre du contrat quinquennal.

Le représentant du ministère pense que les bénéficiaires de l'EFR devraient solliciter des projets auprès de l'ERC. La directrice de l'EFR souscrit à la remarque, et encouragera les membres à monter des projets ERC. À ce sujet, elle indique que l'EFR accueillera dès le 1^{er} septembre 2016 le projet Performart, dirigé par Anne-Madeleine Goulet (chargée de recherche au CNRS), laquelle avait été mise à disposition auprès de l'EFR il y a 4 ans.

- Audrey Bertrand, Emmanuel Botte. Corinne Rousse, *Les Villae de l'Adriatique orientale : Formes et chronologie de l'exploitation du littoral et des îles à l'époque antique*. Il s'agit d'une intégration à un projet déjà accepté en mars 2016.

- Gilles Bertrand, Catherine Brice, Naïma Ghermani, Virginie Martin, Gilles Montègre, Ilaria Taddei et Sylvain Venayre, *Administrer l'étranger. Mobilités, diplomaties et hospitalité, Italie - Europe (XIV^e-mi XIX^e siècle)*. Le projet est accepté pour le prochain contrat quinquennal de l'EFR.

- Geneviève Bühner-Thierry, Cristina La Rocca, Christopher Loveluck, *À la recherche des communautés du haut Moyen Âge. Formes, pratiques, interactions (VI^e-XI^e s.)*. Le projet est accepté pour le prochain contrat quinquennal de l'EFR.

- Cécilia D'Ercole, Gabriele Cifani, *Le sel et les paysages côtiers. Circuits économiques et contrôle territorial dans l'Italie antique (VIII^e siècle avant J.C-V^e siècle après J.CV)*. Le projet n'est pas accepté pour le prochain contrat quinquennal de l'EFR.

- Michaël Gasperoni, Pierre Savy, Juliette Sibon, Gian Maria Varanini, *Présence juive et relations avec la société majoritaire, Italie-Méditerranée occidentale, XIII^e-XIX^e siècles*. Le projet n'est pas accepté pour le prochain contrat quinquennal de l'EFR.
- Enora Le Quéré, Nicolas Monteix, *Espaces urbains de production et histoire des techniques à Délos et à Pompei*. Le projet est accepté pour le prochain contrat quinquennal de l'EFR. La directrice du Centre Jean Bérard indique au conseil scientifique que Nicolas Monteix sera accueilli en délégation du CNRS à compter du mois de septembre 2016.
- Elisa Nicoud, R. Rocca, Marta Arzarello, Daniele Aureli, Marco Peresani, *Diversité des expressions culturelles au Paléolithique ancien en Italie : interactions centre/sud*. Il s'agit d'une intégration à un projet déjà accepté en mars 2016.
- Dominique Rivière, *Métropoles : crises et mutations dans l'espace euro-méditerranéen*. Il s'agit d'une intégration à un projet déjà accepté en mars 2016.
- Annick Peters-Custot, Fulvio Delle Donne, Yann Lignereux, Francesco Panarelli, Imperialiter, *le gouvernement et la gloire de l'Empire à l'échelle des royaumes chrétiens, VII^e-XVII^e siècles*. Le projet est accepté pour le prochain contrat quinquennal de l'EFR.
- Simon Keay, Gloria Olcese, Renato Sebastiani, Catherine Virlovet, Fausto Zevi, *Ostie-Portus, hub de la Méditerranée romaine*. Il s'agit d'une intégration à un projet déjà accepté en mars 2016.

Le conseil scientifique vote l'ensemble des propositions en l'état.

5. Mémoire des membres : désignation des rapporteurs

Antiquité

- Anne-Florence Baroni, *Les patrimoines des sénateurs africains : sources et perspectives de recherches*. Le rapporteur proposé est Jehan Desanges.
- Mathilde Carrive, *Autour d'un plafond peint de la villa de Marina S. Nicola. Circulation des images sur la cote romaine à l'époque impériale*. Le rapporteur proposé est Pierre Gros.

Moyen Âge

- Haude Morvan, *La place du chœur dans les églises des frères prêcheurs (XIII^e-XVI^e siècle)*. Le rapporteur proposé est André Vauchez.
- Camille Rouxpetel, *Mariages grecs. Réforme, schisme et croisade dans la première moitié du XV^e siècle*. Le rapporteur proposé est Philippe Contamine.
- Cédric Quartier, *Il quinto elemento del mondo. Le réseau des consulats et nations florentines aux XIV^e et XV^e siècles d'après la correspondance de la Mercanzia*. Le rapporteur proposé est Pierre Toubert.

Époques moderne et contemporaine

- Niccolò Mignemi, *Une Chambre au service des agriculteurs ? L'Italie et les origines de l'Institut International de l'Agriculture*. Le rapporteur proposé est Georges-Henri Soutou.
- Laurent Tatarenko, *Normes et pratiques matrimoniales dans les clergés uniates de rite grec : une histoire sociale et institutionnelle de la discipline ecclésiastique au « temps des confessions » (XVI^e-XVIII^e siècles)*. Le rapporteur proposé est Yves-Marie Bercé.

La commission se réunira le 24 juin 2016.

6. Règles de fonctionnement de la CCPS

Le document porté à la connaissance du conseil scientifique fait état des règles et critères qui prévaudront dans le choix du comité consultatif de la politique scientifique (CCPS) de l'EFR pour les demandes d'association. Il n'y aura en tout état de cause pas plus d'un programme par mois et par section. La directrice de l'EFR rendra ses premières conclusions au conseil de novembre 2016. Le président du conseil scientifique se félicite de la mise au point du comité, qui garantit une lisibilité plus forte de l'action de l'EFR.

Le conseil scientifique approuve les règles de fonctionnement du CCPS.

7. Point sur l'activité de la bibliothèque

Le responsable de la bibliothèque remercie le président du conseil scientifique, la directrice de l'EFR ainsi que ses prédécesseurs. La bibliothèque de l'EFR compte 1500 lecteurs actifs et a enregistré 24 000 entrées au cours de la période allant de mai 2015 à avril 2016, soit une moyenne de 85 lecteurs par jour bien supérieure à celle de l'année universitaire précédente (75 lecteurs par jour). Ce succès de la fréquentation est non seulement dû aux horaires d'ouverture étendus de la bibliothèque (72 heures par semaine) et à la richesse de l'offre documentaire en libre accès (80 % des collections) mais aussi à la fermeture temporaire, ancienne ou récente, de grandes bibliothèques (BAV, DAI) dont les lecteurs archéologues ou médiévistes sont venus à l'EFR.

Depuis plusieurs mois, on constate une contradiction certaine entre les instructions ministérielles qui préconisent une ouverture toujours plus importante de la bibliothèque au public, avec des plages horaires étendus, et des mesures de sécurités de plus en plus contraignantes édictées par l'ambassade en ce qui concerne l'accès à la bibliothèque, à la suite des récents événements survenus en France. La bibliothèque doit concilier ces deux impératifs.

Clément Pieyre fait ensuite le point sur trois projets lancés par son prédécesseur.

Soutenu par le dispositif ministériel Collex, le projet ArchéoRef est né pour améliorer le référencement bibliographique des sites archéologiques fouillés par les Écoles françaises à l'étranger dans le catalogue collectif universitaire français (le SUDOC). Mené à son terme, il permet d'associer l'appellation géographique normalisée des sites, leur géolocalisation et les données bibliographiques du SUDOC. L'EFR a pris en compte 29 sites et leurs structures (entre autres Pompéi, Herculaneum, Cumae) et révisé 1000 notices bibliographiques qui leur étaient associées.

Par ailleurs, la bibliothèque de l'EFR fait partie de l'Unione. À ce titre, en juin 2015 a été lancé un nouveau réseau de bibliothèque de recherche appelé URBiS, par opposition à l'ancien réseau URBS. Il s'appuie sur un outil de découverte, à savoir un moteur de recherche indexant les données bibliographiques des participants. Composé de six membres fondateurs (AAR, BSR, Danois, Belges, Suédois et EFR), il est aujourd'hui composé de 12 membres (+ Polonais, Augustinianum, Görres-Institut, DAI, ICCROM, DHI) et rassemble près d'1,4 millions de données bibliographiques. Un guichet bibliographique unique est ainsi en cours de constitution au sein du paysage documentaire romain.

Par ailleurs, depuis l'été 2015, la bibliothèque de l'EFR s'est lancée dans l'équipement des collections d'étiquettes radio-fréquence (RFID), lié à un nouveau contrôle d'accès des lecteurs et à un nouveau portique antivol. Ce projet permettra un récolement complet des collections, un contrôle de la qualité du catalogue et à terme la visibilité sur les usages des collections. Plusieurs méthodes ont été envisagées. Le choix a été fait de partir du catalogue existant afin d'extraire les numéros d'inventaire et d'étiqueter les volumes. Au cours de l'été 2015, 140 000 livres ont ainsi été

équipés - des corrections d'anomalies sur plusieurs milliers de volumes seront nécessaires. D'autres procédures ont été mises au point à l'automne pour traiter les collections restantes : les séries complexes font d'abord l'objet d'un traitement sur le catalogue avant d'être étiquetées ; de même pour les revues, les états de collections constitueront le point de départ. Les corrections des anomalies issues du chantier de l'été 2015, la préparation du catalogue et l'étiquetage des collections restantes seront achevés à l'été 2017. À cette date, des bornes d'auto-prêt pourront être installées et les lecteurs enregistreront leurs consultations. Il sera alors possible de savoir quelles cotes sont les plus consultées par les lecteurs, ces éléments seront précieux pour préparer une réorganisation spatiale des collections dans un contexte de saturation des espaces.

À la faveur du chantier d'équipement RFID, de nombreux volumes en mauvais état ont été repérés. Pendant les années à venir, une nouvelle clé de répartition budgétaire est adoptée, à savoir l'augmentation substantielle du budget dédiée à la reliure et à la restauration. Le travail consacré à la reliure et à la conservation des collections a été un projet pilote, au sens où l'organisation du travail est passée en mode projet : les procédures ont fixé les participants à l'atelier de reliure, les missions et les heures de travail, permettant de responsabiliser et de valoriser le travail de chacun. Cette modification de l'organisation du travail a eu des effets vertueux, puisqu'en seulement plusieurs mois des milliers de volumes ont été traités : catalogués sur le SUDOC et la base locale, puis reliés.

Une importante évaluation des accroissements de collections en libre accès et de leur signalement sur le SUDOC a été menée. Les espaces sont saturés à hauteur de 90 % et le seront totalement d'ici 4 ans. Il convient de réfléchir à une nouvelle politique de l'utilisation des espaces à disposition. 40 % des collections de la bibliothèque sont signalées sur le SUDOC. La conversion rétrospective du catalogue de l'EFR sur le SUDOC doit mettre en valeur ses collections d'excellence : ce travail est également passé en mode projet et a fait l'objet du recrutement d'une bibliothécaire contractuelle. Les collections en épigraphie et en étruscologie sont en cours de traitement. L'histoire régionale italienne, notamment médiévale, devra faire l'objet du même traitement approfondi.

Clément Pieyre évoque d'autres projets à venir : la mise au point d'une charte d'acquisition documentaire, appuyée sur une large enquête de satisfaction à mener auprès des lecteurs, le développement des ressources numériques, la réinformatisation de la bibliothèque qui s'appuiera sur l'expertise de l'Inspection générale des bibliothèques, la réorganisation spatiale des collections avec l'externalisation des ressources les moins consultées. La bibliothèque de l'EFR doit poursuivre sa mue engagée depuis plusieurs années en passant d'une logique de collection à une logique de service au bénéfice de ses usagers.

8. Audit sur la diffusion des publications des Écoles françaises à l'étranger

L'audit est toujours en cours. L'AFPU-Diffusion est en crise, tout comme la FMSH-Diffusion. Les cinq EFE ne peuvent réfléchir seules à la diffusion, il faut une réflexion collective. Plusieurs pistes sont à envisager : la diffusion par les librairies ou la diffusion en export. Toutefois, il est fait état du fait que les éditeurs scientifiques ont un problème avec les dispositifs prévus à l'export. Par ailleurs, il convient de ne pas s'enfermer dans un modèle de distribution exclusivement papier ; il faut prendre en compte l'édition numérique.

Le conseil scientifique ouvre le débat sur l'opportunité d'une structure publique de diffusion, pour la totalité des éditeurs publics. Le représentant du ministère indique la plateforme Equipex, gérée par Marin Dacos. Par ailleurs, il fait part au conseil scientifique d'un projet en cours de

développement au niveau européen : il s'agit d'une plateforme européenne de publication en sciences humaines et sociales.

La directrice de l'EFR indique au conseil scientifique que le rapport, actuellement à la lecture des autres directeurs des EFR, sera finalisé en septembre 2016. De ce rapport sera décidé si la mission de réflexion sur une diffusion commune doit être poursuivie ou non. Le volume de travail du chargé de diffusion risque d'être alourdi par la gestion des publications de la Casa de Velázquez qui débutera aussi début septembre 2016.

9. Examen des manuscrits présentés pour publication

Antiquité

- Monique Dondin-Payre et Nicolas Tran, *Esclaves et maîtres dans le monde romain : expressions épigraphiques de leurs relations*.

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de l'ouvrage.

- Ada Gabucci, *Attraverso le Alpi e lungo il Po. Importazione e distribuzione di sigillate galliche nella Cisalpina*.

Le manuscrit devra faire l'objet d'un second passage en conseil scientifique, après de nombreux remaniements à opérer.

- Sandrine Augusta-Boularot, Sandrine Huber et William Van Andriga, *Quand naissent les dieux. Fondation des sanctuaires antiques : motivations, agents, lieux*.

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de l'ouvrage, sous réserve de l'accord de l'École française d'Athènes pour une coédition.

- Julien Schoevaert, *Les boutiques d'Ostie du 1^{er} s. av. JC au V^e s. ap. JC. L'économie urbaine au quotidien*.

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de l'ouvrage.

- Reine-Marie Bérard, *Megara Hyblaea 6. La nécropole méridionale de la cité archaïque. 2. Archéologie et histoire sociale des rituels funéraires*.

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de l'ouvrage.

Moyen Âge

- Jean-Marie Martin, Vivien Prigent, Annick. Peters-Custot, *L'héritage byzantin en Italie (VIII^e-XII^e siècle). IV. Habitats et structures agraires*.

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de l'ouvrage.

- Jacques Verger, Andreas Sohn, *Franz Kardinal Ehrle (1845-1934) : Jesuit, Historiker und Praefekt der BVatikanischen Bibliothek / Le cardinal Franz Ehrle (1845-1934), jésuite, historien et préfet de la bibliothèque vaticane*.

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de l'ouvrage.

- Enrico Cirelli, *La ceramica di Cencelle nel Medioevo. I materiali rinvenuti negli scavi dell'École française de Rome (settore III, 1994-1999)*.

Le manuscrit devra faire l'objet d'un second passage en conseil scientifique.

- Isabelle Poutrin, Thomas Lienhard, *Pouvoir politique et conversion religieuse. 1. Normes et mots*.

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de l'ouvrage, en ligne uniquement.

- Jean-Louis Gaulin, *Les biens mal acquis (male ablata). La restitution des usures au Moyen Âge*.

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de l'ouvrage.

- Cristiana Mantegna, Olivier Poncet, *Les documents du commerce et des marchands entre moyen Age et époque moderne (XII^e-XVII^e siècle)*. Actes du XIV^e congrès de la Commission internationale de Diplomatique (Rome, 10-11 septembre 2015).

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de l'ouvrage.

- Sulamith Brodbeck, Catherine Jolivet-Lévy, Marie-Patricia Raynaud, Marina Falla Castelfranchi, Manuela De Giorgi, *San Filippo di Fragalà. Monastero greco della Sicilia normanna* (second passage).

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de l'ouvrage.

Époques moderne et contemporaine

- François Jankowiak, Laura Pettinaroli, *Les cardinaux entre cour et curie : une élite romaine (1775-2015)*.

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de l'ouvrage.

- Arnaud Bartolomei, Guillaume Calafat, Mathieu Grenet, *De l'utilité commerciale des consuls. L'institution consulaire et les marchands dans le monde méditerranéen (XVII^e-XIX^e siècle)*.

Le conseil scientifique émet un avis favorable à la publication de l'ouvrage, sous réserve de la décision de la Casa de Velázquez pour ce qui concerne les annexes, à publier éventuellement en ligne.

10 Information sur les accords et conventions signés par la directrice par délégation du conseil d'administration

Les accords et conventions sont approuvés à l'unanimité.

11. Questions diverses

La séance est close à 13h10.